



"Les thermes du Boulou"
route du perthus 66160 Le Boulou
Tél : 04 68 83 48 08 - Fax : 04 68 87 46 00
Mobile : 06 80 03 42 35
www.camping-olivette@wanadoo.fr
www.camping-olivette.fr

M Profession
Adresse
Code Postal Ville
Tél

Contrat de réservation Emplacement

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance des conditions générales de la location imprimées ci-dessous, loue pour la période :

Du(midi) au(midi)

Voir ci-dessous les conditions générales : les dates de séjour doivent être précises.

- un emplacement :

ombragé mi-ombragé ensoleillé

- pour :

caravane tente camping-car

- pour personne(s) de + de 13 ans et pourpersonne(s) de - de 13 ans.

- Animaltenu en laisse et carnet de vaccination obligatoire.

Ci-joint en règlement des arrhes demandées (25% de la valeur du séjour, chèque à l'ordre de la S.A.R.L COFIL) la somme de €. En conséquence, je m'engage à prendre possession des lieux conformément aux précisions ci-dessus et à régler le solde de la location au plus tard 48 heures avant mon départ.

Fait à Le

Signature :

Contrat de location : Résidence mobile & chalet

Je soussigné(e) certifie avoir pris connaissance des conditions générales de la location imprimées ci-dessous, loue pour la période :

Du (après 15h) au(avant 10h)

Forfait cure 21 nuits : oui non - pour personne(s) de + de 13 ans.

- Une Résidence Mobile 20 m² - pourpersonne(s) de - de 13 ans.
(max 2/4 pers. - 1 chambre - frigo 140 l.)

- Un Chalet 20,50 m² - Animaltenu en laisse et carnet
(max 4/5 pers. - 2 chambre - frigo 140 l.) de vaccination obligatoire :
2,50 € par animal et par jour

- Une Résidence Mobile 25 m² - Assurance annulation 3,50% du prix du
(max 4/6 pers. - 2 chambres - frigo 230 l.) séjour : oui non

- Une Résidence Mobile "IRM" 27 m² Ci-joint en règlement des arrhes demandées
(max 4/6 pers. - 2 chambres - frigo 230 l.) (25% de la valeur du séjour, chèque à l'ordre
de la S.A.R.L COFIL) la somme de €.

- Un Chalet 23,20 m² En conséquence, je m'engage à prendre
(max 4/5 pers. - 2 chambres - frigo 140 l.) possession des lieux conformément aux
précisions ci-dessus et à régler le solde de la
location au plus tard 48 heures avant mon
départ.

- Une Résidence Mobile 30 m²
(max 4/6 pers. - 2 chambres - frigo 230 l.)

Attention avant toute confirmation nous vous conseillons de nous contacter afin de connaître nos disponibilités.

Une caution de 300 € sera demandée à votre arrivée en gage de la valeur du matériel mobilier et immobilier.

Une caution de 50 € sera également demandée en gage de respect de la propreté du logement.

Ces deux cautions seront restituées par courrier uniquement après le départ des clients, une fois que les logements auront été contrôlés.

Fait à Le

Signature :